

 Soirée Jesse Owens #4 INDOOR Vendredi 19 Décembre 2025 Salle Jesse Owens – Val-de-Reuil 						
18h30	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)					
19h00	Réunion de jury					
	Courses	Triple-saut		Hauteur		Poids
		N°1	N°2	N°1	N°2	
19h30	3000m marche TC F.	TC F. Grp 1	TC F. Grp 2	TC M. Grp 1	TC M. Grp 2	CA F. 3kg
20h00	5000m marche TC M.					
20h30						TC F. 4kg
20h40	200m TC F.					
21h05	200m TC M.					
21h30		TC M. Grp 1	TC M. Grp 2	TC F. Grp 1	TC F. Grp 2	CA M. 5kg JU M. 6kg
21h40	800m TC F.					
22h00	800m TC M.					
22h20						TC M. 7kg
22h30	400m TC F.					
22h45	400m TC M.					
23h10	3000m TC F. puis TC M.					

Implantation des concours de triple-saut dans la salle

- Sautoir n°1 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m. Côté DROIT du double bac à sable
- Sautoir n°2 = Proximité du tapis de perche

Implantation des concours de hauteur dans la salle

- Sautoir n°1 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m.
- Sautoir n°2 = Proximité de l'aire de poids

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys sont à faire sur le site du CDA 76 jusqu'au **jeudi 18 décembre – 12h00**

Pour les athlètes hors ligue souhaitant s'inscrire sur une ou plusieurs épreuves, l'inscription se fera par mail à cda76@outlook.fr et sera facturée 20€. Le règlement de cette somme devra se faire par virement bancaire et l'engagement sera réalisé seulement après nous avoir transmis la preuve de virement par mail.

Les courses seront constituées par niveau. Il faudra donc indiquer lors des engagements en ligne un temps de référence.

Attention : Sans temps d'engagement les athlètes participeront dans les séries de manière aléatoire afin de compléter celles-ci.

Pour les sauts verticaux, il faudra indiquer la première barre de participation. Les montées de barres seront décidées par le juge arbitre et seront affichées en chambre d'appel.

Suivant le nombre de participants, les épreuves pourront être regroupées sur décision du juge arbitre.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

Quota de jury : 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 15 athlètes = 3 Jurys - 16 à 20 athlètes = 4 Jurys - 21 à 25 athlètes = 5 jurys - 26 à 30 athlètes = 6 jurys - + de 30 athlètes = 7 Jurys